

VISÉO

Anticipez votre avenir

FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

Référence : PREV

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant devra être capable de :

- Identifier les risques de chute selon l'environnement et la nature des travaux à réaliser
- Maîtriser les règles de sécurité aux accès, travaux et déplacement en hauteur
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle)
- Utiliser des EPI

Public :

- Salarié de l'entreprise amené à effectuer ou accéder à des travaux en hauteur, même de manière ponctuelle.

Près-requis :

- Accessible à tout salarié âgé de 18 ans minimum sachant lire et parler la langue française
- Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur
- Ne pas avoir le vertige

Durée :

- 1 jour soit 7 heures

Matériel :

- Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, d'un casque avec jugulaire, d'un harnais et d'un dispositif antichute, de chaussures de sécurité et de gants de manutention

Nombre de participants : 1 à 10

Programme :

1 – LE TRAVAIL EN HAUTEUR

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Principes généraux de prévention
- Textes réglementaires relatifs aux travaux en hauteur
- Responsabilité pénale et civile - Jurisprudences

2 – DISPOSITIFS DE PROTECTION COLLECTIVE

- Les différents types de protections collectives
- Critères de choix
- Modalités de mise en œuvre

3 – LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- Critères de choix
- Conséquences d'une chute avec harnais et organisation des moyens de secours
- Composants d'un système d'arrêt de chutes
- Les casques

4 – REGLES DE BASE D'UNE EPI ANTICHUTE

- L'emploi des échelles et escabeaux

5 – MODULE PRATIQUE

- Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur selon le chantier : harnais/antichute/ancrages
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et des nœuds sur cordes
- Déplacements verticaux à la longe antichute
- Accès sur toitures pentes et terrasses
- Atelier de travail / Installation d'équipements
- Mise en place de lignes de vie provisoires
- Utilisation des systèmes antichutes sur support d'assurage flexibles et rigides.
- Utilisation et circulation d'un échafaudage fixe

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants. L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long à la fin de la formation.